

L'acTU



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'acTU n° 121 - Le Trait d'Union du mois de mars 2022

© JeanChristophe

La chronique de...



Suite aux sondages effectués par les associations Autour de l'école et Co-Éducation Baillon, auprès des parents des enfants des écoles Blanche-de-Castille et du Bois Bonnet, il apparaît un réel besoin quant à l'ouverture d'un mode d'accueil sur les périodes de vacances scolaires. Pour répondre aux attentes d'un grand nombre de familles, nous avons décidé de mettre à l'essai l'ouverture de l'accueil de loisirs sans hébergement pour la première semaine des vacances de printemps, soit du 25 au 29 avril.

Si la fréquentation pour cette semaine s'avère satisfaisante, des propositions d'ouvertures seront faites pour d'autres périodes.

Vos enfants seront accueillis dans les locaux du périscolaire

de l'école Blanche-de-Castille dans les mêmes conditions que les mercredis et mois de juillet.

Ils seront encadrés, en toute bienveillance, par notre équipe d'animateurs qui les accompagnera en se mobilisant pour garantir leur bien-être, leur sécurité physique et affective.

Des jeux, activités et sorties variées leur seront proposés en fonction de leur âge pour leur permettre de s'épanouir en développant leur autonomie et leur ouverture d'esprit à l'autre, dans le respect de chacun.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la mairie finance une partie du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) sous conditions.

Et enfin, dans la perspective de rouvrir l'espace jeunes au plus vite, nous invitons les 12-16 ans à nous faire part de leurs envies sur le mail jeunesse@aso95.fr.

Laurine Renard, conseillère municipale

Hommage au Docteur Paul Fleury

Nous avons appris récemment le décès du Dr Paul Fleury le 14 février 2021, qui s'est éteint à l'âge de 95 ans. Il a été nommé citoyen d'honneur de notre commune en 1996 au titre de son travail pour le bien-être social des autres.

L'action de ce médecin, président de l'Association générale des médecins de France et du groupe Pasteur-Mutualité, a été particulièrement importante au niveau de l'entraide et de la solidarité.

Claude Krieguer

À ne pas oublier

15 mars

Collecte de sang à Viarmes

19 mars

Concert Tous en chœur

21 mars

Conseil municipal

23 mars

Réunion publique sur la révi-

sion du Plan local d'urbanisme

27 mars

Puces des couturières par Cousu-Décousu

10 avril

Premier tour des élections présidentielles

10 avril

Grati-fringues



Ouverture de l'accueil de loisirs pour les vacances de printemps

Vous avez jusqu'au 30 mars dernier délai pour déposer votre dossier d'inscription complet et dûment renseigné auprès des animateurs ou en mairie.

L'accueil de loisirs sera ouvert du 25 au 29 avril aux enfants de 3 à 14 ans, dans les locaux de l'école Blanche-de-Castille. Au programme : piscine, sortie, diverses activités manuelles et sportives..



Horaires d'ouverture de la Poste

À partir du 4 avril, le bureau de poste sera ouvert tous les matins du lundi au samedi de 9h 30 à 12h, sauf le vendredi.



Chut le bruit ! Pensez à vos voisins !

Avec l'arrivée du printemps vient l'envie de bricoler, construire, rénover son intérieur, jardiner, travailler dehors... Oui, mais pas n'importe quand ! L'arrêté municipal du 11 juin 2018 encadre l'utilisation d'outils ou d'appareils (bétonnières, ponceuses, etc.) susceptibles de troubler la tranquillité du voisinage. Les professionnels peuvent effectuer leurs travaux du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30 et le samedi de 8 h à 19 h. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés toute la journée.

Quant aux particuliers, ils ont le droit d'utiliser du matériel bruyant du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30

Pour une circulation plus fluide

Pour faciliter le trafic Grande-Rue, la commune a retiré les jardinières depuis plusieurs semaines et a tracé des zébras à la place.

Merci de ne pas stationner sur les zébras ni sur les lignes jaunes le long du trottoir, comme le stipule le Code de la route, ces espaces permettant de faciliter le croisement des véhicules, en particulier les bus et les camions.

Par ailleurs, Tri-Or signale régulièrement que les véhicules mal stationnés gênent le passage des camions et empêchent ainsi la collecte des ordures ménagères ou de verres sur tout ou partie d'une rue.

Merci de respecter ces quelques règles de bon sens et de bien vivre ensemble.



Actes d'incivilité, ça suffit ! La suite

Dans la suite de l'article paru dans L'Actu de février qui énumérait un certain nombre d'incivilités constatées sur notre commune, le service Communication lance ce mois-ci une campagne d'affichage. L'objectif : sensibiliser les habitants à maintenir notre village propre et agréable à vivre.



© Adobe Stock

à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Les travaux ne sont pas autorisés le dimanche et les jours fériés. Merci de respecter la tranquillité de vos voisins !

Des ateliers Bien sur internet pour les seniors

Suite au succès rencontré par les premières sessions, la commission sociale de la commune et l'association Delta 7 prévoient d'organiser d'autres ateliers dans les mois à venir. Une réunion d'information pour présenter ces sessions dédiées aux seniors aura lieu le mercredi 8 juin à 14h en mairie. Si vous êtes intéressés, contactez le CCAS par mail à affaires.sociales@aso95.fr ou au 01 30 35 58 96.



Annulations et réservations pour la cantine

Comme indiqué sur un document distribué fin janvier aux parents, désormais, les annulations et réservations sont faites via le portail comme suit :

- repas du mardi suivant doit se faire avant le vendredi à 23 h 59 ;
- repas du mercredi suivant doit se faire avant le lundi à 23 h 59 ;
- repas du jeudi suivant doit se faire avant le mardi à 23 h 59 ;
- repas du vendredi suivant doit se faire avant le mercredi à 23 h 59 ;
- repas du lundi suivant doit se faire avant le jeudi à 23 h 59.



Aucune inscription n'est faite le week-end.

Un composant supplémentaire pour les repas des maternels

Suite à la demande des deux associations de parents d'élèves, la commission municipale d'appel d'offres a validé l'avenant au contrat avec Api. À partir du 7 mars, les élèves de maternelle auront un menu identique aux élémentaires. Les 10% de grammage supplémentaire sur le plat principal sont maintenus.

L'ajout de ce composant entraîne une hausse de 8 centimes hors taxes par repas et par enfant. Celle-ci est prise en charge par la commune jusqu'à la fin de l'année scolaire, sans répercussion sur les factures des parents.

Bienvenue à...

Pierre Boufflet a rejoint notre commune en tant que policier municipal depuis le 1^{er} mars, après avoir été responsable du poste de police municipale à Chaumontel pendant plus de trois ans.



« Plus de 70% de mon temps sera consacré aux patrouilles sur le territoire d'Asnières-sur-Oise et de Baillon. Mon rôle en tant que policier municipal est d'être à la fois une police de proximité qui va au contact de la population, et un relais d'information du maire, précise-t-il. Je prône le dialogue, la pré-

vention, avant la verbalisation. » Vous pourrez le rencontrer sur les points écoles, mais aussi lors des diverses manifestations sur la commune. Ses nombreuses autres missions consistent à faire appliquer les arrêtés du Maire, le Code de la route, le Code de l'environnement, à gérer la divagation des animaux, à lutter contre les dépôts sauvages... « La préservation de l'environnement fait partie des sujets qui me tiennent à cœur », confie le policier, qui est également maire de son village.

Pierre Boufflet poursuit aussi l'étroite collaboration avec la gendarmerie et avec la police pluricommunale.

Police municipale, 28 rue Pierre-Brossolette.
police@aso95.fr. Tél. : 06 08 58 67 70.

Projet d'agrandissement de la Maison du marais

La municipalité prévoit des travaux d'agrandissement de la Maison du marais, située dans le hameau de Baillon. Le bâtiment actuel, qui sert en particulier de salle de réunion aux associations environnementales, sera réaménagé et rénové. Le projet prévoit également la construction d'une salle de réunion de 52 m² et d'un porche pour y accéder. Le coût estimatif s'élève à 144 000 € HT et va faire l'objet d'une demande de subvention d'État au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).



© Michel Figea Architecture

Distribution de compost

Le syndicat Tri-Or offre la possibilité aux résidents de ses 28 communes de venir chercher gratuitement du compost sur le site de Champagne-sur-Oise chaque mercredi de 14h à 17h jusqu'au 27 avril.

Il suffit pour cela de venir avec un contenant, une pelle et un gilet jaune, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.



TRI-OR
Tous au compost !
Rien ne se perd... tout se transforme

Venez chercher votre compost gratuitement !

QUI ? Pour les résidents des 28 communes membres du Syndicat TRI-OR.
QUAND ? le mercredi, du 2 mars au 27 avril, entre 14h et 17h.
OÙ ? Sur le parking du site de Champagne-sur-Oise.
COMMENT ? Avec un contenant, un gilet jaune et une pelle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre compost est très concentré.
Il ne doit pas être utilisé seul !
Le mélange idéal est composé de 15 % de compost et 85 % de terre naturelle.

Tri-Or... Pour l'environnement, tout simplement

Les puces des couturières sont de retour

Le club de couture Cousu-Décousu propose des puces des couturières le 27 mars. Dans cette brocante spécialisée, vous aurez la possibilité d'acheter et de vendre d'occasion des produits concernant la couture, le tricot et les loisirs créatifs.

Les bénévoles du club ont confectionné de nombreux objets qui feront le plaisir de tous. Dimanche 27 mars de 10 h à 18 h, Espace Josette-Jourde.

Renseignements : 06 85 92 67 62 ou cousu.decousu95@gmail.com



PUCES DES COUTURIERES

DIMANCHE 27 MARS 2022
à ASNIERES SUR OISE
46a Grande Rue
Espace Josette Jourde
de 10h à 18h

cousu.decousu95@gmail.com

Brocante de matières premières dédiées à la couture, au tricot ou autres loisirs créatifs.

Prochaine collecte de sang

La prochaine collecte de sang se déroulera le mardi 15 mars à Viarmes de 14h30 à 19h30 dans la salle La Cantinoise, place de la Mairie.

Prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.



Élections présidentielles et vote par procuration

L'élection du président de la République se déroulera le dimanche 10 avril pour le premier tour et le dimanche 24 avril pour le second tour.

Vous serez absent pour ces élections ? Pensez à établir dès maintenant votre procuration, soit en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, soit en téléchargeant le formulaire disponible sur www.service-public.fr, soit directement en gendarmerie ou dans un commissariat de police.

Dans tous les cas, vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat afin de vérifier votre identité.

La personne à qui vous donnez procuration n'est pas obligée d'habiter la commune ; en revanche, elle devra se rendre dans le bureau de vote où vous êtes inscrit à Asnières-sur-Oise.

La commune dispose de trois bureaux de vote : la mairie (bu-

reau 1), l'Espace Josette-Jourde (bureau 3) au 46 Grande-Rue, et l'école du Bois Bonnet à Baillon (bureau 2). Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale, que vous recevrez quelques jours avant le premier tour des présidentielles.



56 455 injections réalisées !

La campagne a permis à plus de 54 millions de Français de se faire vacciner, soit plus de 80% de la population. Nous sommes ravis d'avoir pu, à notre échelle, vous accompagner dans cette mission.

Grâce à l'implication des élus et bénévoles, 56 455 injections contre le Covid-19 ont été réalisées par le centre intercommunal de Viarmes depuis son ouverture en mars 2021. Ouvert à la demande de la C3PF et en accord avec le Maire de Viarmes, le centre de vaccination a pleinement participé à la stratégie nationale de lutte contre la propagation du Covid-19, facilitant l'accès du plus grand nombre à la vaccination à l'échelon local.

À la demande du Préfet et des services de l'ARS (Agence régionale de santé), le centre de vaccination de Viarmes fermera ses portes le jeudi 31 mars à 17h30.

Nous remercions toutes les équipes médicales, paramé-

dicales et administratives, mobilisées pour assurer le bon déroulement de la vaccination ces derniers mois. Un grand merci également à l'ensemble des élus et bénévoles qui ont su donner de leur temps pour cette campagne nationale.

Nous vous conseillons de vous tourner désormais vers les professionnels de santé qui exercent en libéral (infirmiers, médecins, pharmaciens, sages-femmes, etc.).



Tous en cœur pour Retina

La Rage'Chœur, chorale d'Asnières-sur-Oise, participe depuis plusieurs années à « Mille chœurs pour un regard », grand rendez-vous de la culture et du chant choral en France en faveur de la recherche médicale en ophtalmologie.

L'association vous invite à passer un moment convivial et solidaire et compte sur votre don en soutien à la recherche lors de son concert le samedi 19 mars à 17h, à l'Espace Josette-Jourde.

Renseignement : laragechoeur@gmx.fr.

Tél. : 06 85 92 67 62 ou 06 88 47 91 86.

Changement d'heure dans les déchetteries

Attention, les deux déchetteries du syndicat Tri-Or changent d'heure à compter du 1^{er} avril. Elles passent aux horaires d'été et ce jusqu'au 30 septembre.

Où se trouve Sophie la girafe ?

Dans L'Actu de février, je me suis rendue aux urnes afin d'effectuer mon devoir de citoyenne en page 4. Et pour ce numéro, je suis toujours bien cachée. À vous de jouer !



Un atelier pour faire ses propres cosmétiques

Lors de l'atelier de fabrication de produits cosmétiques, organisé par En tête la planète! le 29 janvier, Sandra l'animatrice a captivé son auditoire avec ses conseils et ses connaissances sur les produits à utiliser pour faire soi-même ses cosmétiques. Chacun a pu fabriquer un baume à lèvres et un déodorant et repartir avec. Les participants ont été ravis de ce moment de partage et d'apprentissage et pressés de pratiquer!



Direction la montagne pour les CM2 de l'école Blanche-de-Castille

Dimanche 6 février, les enfants de CM2 sont partis tard dans la soirée, direction Le Collet d'Alleverd en Isère, pour une semaine de classe de neige. Ils sont bien arrivés le lendemain matin vers 8h, heureux de découvrir la neige et la montagne. Ils sont rentrés pleins de souvenirs en tête.



«Vol de nuit» particulier pour un pilote asniérois

Jean-Michel Buffet n'est pas prêt d'oublier le vol de nuit AF007 du 1^{er} février 2022. «C'était très émouvant pour moi de faire traverser l'Atlantique au manuscrit du Petit Prince qui n'est jamais venu en France.» Passionné de littérature et de philosophie, ce sont des écrivains tels que Kessel, Romain Gary et bien sûr Antoine de Saint-Exupéry qui lui ont donné la passion de l'aviation. «Ce vol est comme un retour aux sources; il a donné du sens à ma carrière de pilote.» Parfait connaisseur de l'ouvrage et de son auteur, Jean-Michel Buffet en possède plus de 150 exemplaires, dans de nombreuses langues, qu'il traque lors de ses escales. Asniérois depuis le début des années 2000, le pilote a aussi

Réfection d'un avaloir rue des Auges

Début février, la société Filloux est intervenue pour refaire l'avaloir situé au début de la rue des Auges. Cet ouvrage est destiné à recueillir les eaux pluviales.



Pause bien-être avec l'association Sports et Loisirs

Le 13 février s'est déroulée la Journée bien-être organisée par Sports et Loisirs. Les fidèles adeptes et les nouvelles venues étaient très motivées et ravies de pouvoir enfin retrouver les professeurs de pilates, qi gong, tai chi, yoga et sophrologie, très attentifs et à l'écoute des participants.



La journée, conviviale et pleine de nouveautés pour certaines qui découvraient des activités zen, s'est finie avec l'envie de se retrouver bientôt pour d'autres aventures.



créé le restaurant Aux bonnes m'Asnières et des chambres d'hôtes dans le village.

Aménagement du trottoir à l'angle de la rue du Cimetière et Grande-Rue

Des travaux ont été effectués début février au tournant de la rue du Cimetière et de la Grande-Rue. Le trottoir a été aménagé et réduit afin de faciliter le passage des bus à ce carrefour.



Grati-livres : de belles trouvailles malgré la pluie

Malgré un temps maussade, l'association En tête la planète! a proposé dimanche 6 février une grati-livres. Le principe est simple: vous déposez ou non des livres et vous repartez avec ce qui vous fait plaisir. Les plus courageux ont bravé l'humidité et sont repartis avec de jolies trouvailles. Un beau moment d'échanges et de partages. Vivement la prochaine grati!



Un patrimoine valorisé

Un ancien pétrin, offert à la commune par Paul Lassus, ancien maire, a été mis en valeur près du lavoir rue des Auges par les agents des Espaces verts. Le puits, situé place de la Reine Blanche, a été repeint.



Remise des diplômes du concours des maisons illuminées

Samedi 19 février, élus et membres du Conseil municipal des jeunes ont remis un diplôme et des cadeaux aux ga-

gnants du concours des maisons illuminées 2021 organisé par la commune. Un moment convivial apprécié par tous!

1^{er} prix:
Mme Blanche.



4^e prix:
Mme Durand
et M. Lecomte.



2^e prix:
Mme Cossart.



Gagnants du concours, élus et membres du Conseil municipal des jeunes devant la mairie.





Réponse au quiz sur les femmes

Le service Communication vous a proposé un quiz le 8 mars dernier sur le site et la page Facebook de la ville à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Avez-vous su répondre ? Voici les réponses !

- 1 B : 1909. Il sera rémunéré en 1928.
- 2 C : la Nouvelle-Zélande en 1893.
- 3 B : 1945 pour des municipales, alors que le droit de vote leur a été accordé en 1944.
- 4 C : 1965.
- 5 B : 1967.
- 6 A : la loi Veil a été promulguée en 1975.
- 7 B : Édith Cresson en 1991.
- 8 B : Marguerite Yourcenar a été la première femme élue en 1980.
- 9 B : 1. Claudie Haigneré en 1996.
- 10 C : Olympe de Gouges en 1791.



État civil *

Mariage

David Richardeau et
Morgan Langot - 08/02

Décès

Erratum : Josette Bellat,
épouse Blois - 14/11/2021
* en fonction des autorisations de
publication.



Des permanences à votre service

- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement): lundi 21 mars, de 14h à 17h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au: 01 73 24 45 18.
- Bus du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale): lundis 21 mars et 4 avril, place de l'Église. Prise de rendez-vous au 06 43 60 03 32 ou cias@c3pf.fr.
- Val-d'Oise Rénov': lundi 28 mars, de 14h à 17h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au 01 30 32 83 15 (Adil). Lundi 11 avril, de 14h à 17h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au 01 42 66 35 98 (Soliha).



Expressions directes

Bien Faire pour Bien Vivre

Groupe majoritaire du conseil municipal

Bien Faire pour Bien Vivre c'est, entre autres, protéger et développer un environnement favorable au cadre de vie et à la santé.

Les actions passées ont permis de supprimer l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics, de lutter contre la pollution lumineuse en éteignant de minuit à 5 heures, de classer le marais de Baillon en Espace naturel sensible...

Avec la nouvelle équipe, nous continuons de planter des arbres ou arbustes mellifères avec les enfants; l'allée de platanes du parc de Touthville est maintenant classée «allée remarquable» et sera intégrée dans le PLU (Plan local d'urbanisme) ainsi que les corridors biologiques. Les espaces verts et le fleurissement profitent d'un lifting pour un nouveau look et les déchets alimentaires de la cantine sont maintenant collectés et recyclés.

Un des défis qui nous occupe est la lutte contre le réchauffement climatique qui sera un enjeu majeur dans les prochaines années. Avec le Parc naturel régional et l'agence de l'eau Seine Normandie qui nous apportent leur aide technique et financière, nous orientons nos travaux pour gérer différemment les eaux pluviales et recapturer les sols en eau. Le parking de la Grande-Rue est un exemple car il permet l'infiltration de l'eau et chaque projet à venir suivra donc «le fil de l'eau».

Et nos cours d'école, alors ? Suite au sondage mené auprès des élèves «Elle est comment ma cour d'école», la révolution est en cours... d'école: moins de bitume qui crée des îlots de chaleur, plus de végétaux, du mobilier naturel, des activités pour tous les goûts... La nature reprend sa place en respectant cependant les contraintes.

Rappelons aussi que le dispositif Val-d'Oise Rénov' facilite vos démarches dans le cadre de la rénovation énergétique de votre logement, que nous soutenons les associations qui luttent contre les nuisances sonores de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, nos associations locales qui animent le verger communal, qui militent pour la protection de l'environnement, qui sensibilisent au gaspillage et encouragent les écogestes.

Enfin, pour le bien-être de toutes et tous, une balade, un moment de détente, dans les parcs de Touthville et celui de l'enclos Seigneurial nous offrent chacun une ambiance différente mais toujours réconfortante.

Un Village Uni

Groupe minoritaire du conseil municipal

La population, en se mobilisant, peut aider les élus, et notamment les maires, à amplifier les moyens dont ils disposent pour organiser leur territoire. La loi impose de nombreuses contraintes dont les communes peuvent apprendre à tirer avantage. Quoiqu'il en soit, les aménagements durables ne pourront advenir qu'en bâtissant nos décisions sur la conciliation harmonieuse d'opinions d'habitants bien informés.

N. Duclos, maire de Bellefontaine depuis 2014 et vice-président de la C3PF, a récemment mis une vidéo en ligne dans laquelle il déclare «*Pour la majorité des habitants la communauté de communes est une machine difficile à appréhender, d'un côté ils ne s'y intéressent pas et de l'autre ils sont demandeurs ; donc moi je dirais aux habitants (...) qu'ils ont à faire valoir leurs attentes et vocation à soutenir les élus pour défendre notre intercommunalité, qui est une petite intercommunalité... et que peut être un jour il y a des risques de fusion*». Nous pouvons apprécier une telle déclaration.

Chaque habitant a le devoir de s'informer, mais la circulation de l'information est une responsabilité des élus. Les textes existent pour associer les habitants à la prise de décision, mais l'organisation de la consultation est laissée à la discrétion des maires.

Tout pourrait commencer par une pédagogie à destination des habitants. La mairie d'Asnières-sur-Oise dispose d'études approfondies, réalisées par des professionnels, riches d'une cartographie précise, illustrées de photographies récentes, structurées par des textes explicatifs. La publication de ces études, encore confidentielles aujourd'hui, serait utile à tout habitant d'Asnières. Elle lui fournirait des informations de grande importance telles que l'histoire du territoire, sa richesse forestière et hydrographique, la diversité de sa faune et de sa flore, la portée économique et paysagère de ses exploitations agricoles, l'impact protecteur et touristique du parc naturel régional, les potentiels que mettent en œuvre de nouveaux projets d'équipements collectifs.

L'information est indispensable à la vie démocratique. Elle existe mais circule mal. Pour préserver et projeter «un village uni où il fait bon vivre» nous souhaitons que les asniérois soient plus étroitement informés et consultés.